

## BANNE Conseil municipal du 14 mars

# Au fil des dossiers

**Travaux de l'école :** le maire, propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération pour voter des crédits sur cette opération afin de payer les dernières factures. Le conseil accepte de modifier l'ordre du jour et vote 120 000€ pour les travaux de l'école.

**Désaffectation des locaux scolaires :** Le conseil autorise le Maire à demander aux services compétents la désaffectation des anciennes salles de classe.

**Gaz de schistes :** Mme Gérard informe le Conseil qu'elle a participé à une réunion du collectif d'élus à Villeneuve de Berg. Le Conseil Général va engager une procédure de recours contre le permis dit de Villeneuve de Berg.

Les Communes qui le souhaitent pourront venir en intervention pour soutenir l'action du Département. Il a été recommandé aux Communes intéressées par ce soutien de provisionner une ligne budgétaire de 0,50€ par habitant.

Mme Gérard attire l'attention sur certaines informations non vérifiées qui circulent sur internet, elle demande donc de ne relayer que des informations validées par le collectif.

**Piscine de Lablachère :** M. Valentin donne le compte rendu de la dernière réunion du comité syndical qui gère cette installation.

La fréquentation est bonne, 120 000 entrées sur une année (avec une baisse de fréquentation en juillet – août) mais insuffisante puisque qu'il existe un déficit de 80 000€. Plusieurs pistes sont envisagées pour tenter de combler ce déficit comme l'adhésion de nouvelles communes. La solution retenue sera probablement d'augmenter la participation des communes adhérentes de 10 à 12€ par habitant.

**Affaire Lacroix :** le Maire ayant quitté la salle des débats, la séance est présidée par Madame Chalvet, 1ère Adjointe. Elle donne lecture de la lettre de

l'avocat de la Commune qui indique que les Consorts Lacroix ont été déboutés de leur demande de faire borner la parcelle appartenant à la Commune.

**Personnel communal :** le Maire informe le Conseil que Marie Dey a demandé sa mise en disponibilité pour rapprochement de conjoint à compter du 15 mai prochain.

**Printemps Nature :** Elles se dérouleront les 09 et 10 avril. Une demi-journée d'entretien ou d'ouverture de sentiers de randonnées aurait lieu le samedi. Le dimanche serait consacré à la découverte du pin de Salzmänn en collaboration avec les services de l'ONF. Ce programme sera mis au point par la Commission Environnement qui se réunira le 28 mars prochain.

**Commission Culture :** Une réunion est prévue début avril.

**Commission de l'Information :** Elle se réunira prochainement pour valider le projet de la nouvelle plaquette d'accueil.